

## Information sur l'audition

- Objet de l'audition : **Circulaire 2013/xy « Distribution de placements collectifs »**  
Projet de circulaire et rapport explicatif
- Invitation à prendre position : Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de circulaire.
- Délai de réponse : **3 juin 2013**
- Dépôt de la prise de position : Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA  
Thomas Jutzi  
Einsteinstrasse 2  
CH-3003 Berne  
  
ou  
  
[policy@finma.ch](mailto:policy@finma.ch)
- Forme de la prise de position : Merci de transmettre dans tous les cas une version électronique (courriel ou support électronique de données) de la prise de position.
- Publication de la prise de position : A défaut d'une indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs des prises de position consentent à leur publication.
- Questions complémentaires : Thomas Jutzi  
Tél. +41 (0)31 327 96 09  
[policy@finma.ch](mailto:policy@finma.ch)  
  
Oliver Zibung  
Tél. +41 (0)31 327 94 52  
[policy@finma.ch](mailto:policy@finma.ch)
- Contact médias : Tobias Lux  
Tél. +41 (0)31 327 91 71  
[tobias.lux@finma.ch](mailto:tobias.lux@finma.ch)